



REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA PETITE MISSION

POURSUITE DES TRAVAUX CONSTAT DE L'ETAT ACTUEL DES IMMEUBLES

Le 25 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons sur la poursuite des travaux de requalification de la rue de la Petite Mission ces prochains mois :

- Les travaux en cours sur les réseaux souterrains dureront jusqu'à la fin de l'année 2024.
- Puis les travaux des espaces publics s'enchaineront au 1^{er} trimestre 2025 (suppression des revêtements actuels, préparation de la zone de rencontre, des places de stationnement et des espaces plantés, revêtements de finition...).
- Enfin, la ville de Talence viendra planter la végétation (arbres, arbustes...) à l'automne 2025 afin de respecter au mieux les périodes de plantation.



Dans le cadre des travaux des espaces publics, Bordeaux Métropole a sollicité le tribunal administratif de Bordeaux afin qu'un expert soit désigné en vue de dresser un constat de l'état actuel des immeubles susceptibles d'être impactés par les travaux.

Vous trouverez ci-joint l'ordonnance émise par le tribunal administratif, désignant Mr BOYRIE en qualité d'expert et précisant ses missions. Mr BOYRIE contactera les propriétaires des immeubles concernés pour un constat préalable aux travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.